



Achat voiture sans facture

Par **Karasiam**, le **19/08/2019** à **23:36**

Bonjour j ai acheté il y a 10 jour une voiture dans un garage, je l essayé, et je la réserve, il me dit qu il va faire la révision et la courroie de distribution et la pompe à eau, quand je prends la voiture, il me dit qu il a tout fait mais ne me donne aucun papier. Genre, il l as fait dans son garage comme ça pour que je sois tranquille, mais moi du coup si je veux la revendre je n ai rien pour justifier que la courroie est neuve... J y vais demain, mais j aurai voulu un peu d aide, a savoir comment l inciter a me faire une facture ou une attestation, je voudrai avoir des arguments en béton pour me défendre.. Il a flairé la nana toute seule qui y connaît pas grand chose... Un peu d aide ne serai pas de trop,,

Par **morobar**, le **20/08/2019** à **09:39**

Bonjour,rnrnVous demandez l'établissement d'une facture, c'est votre droit et il ne peut refuserrnrn<https://www.compta-facile.com/facture-obligatoire/>rnrnAprès ce qui sera marqué dessus c'est autre chose.

Par **Lag0**, le **20/08/2019** à **09:42**

Bonjour morobar,rnrnJe ne suis pas de votre avis.rnrnIci, il n'y a pas eu une prestation effectuée pour un client dans le cadre d'un contrat commercial. Le garagiste a fait une intervention sur un véhicule lui appartenant avant de le vendre. Je ne vois pas en quoi une facture serait alors obligatoire ? D'autant que, qui dit facture, dit règlement...

Par **morobar**, le 20/08/2019 à 10:01

La facture de vente est obligatoire.rnrnJe n'ai pas dit que des interventions alléguées ou virtuelles doivent y figurer, Mais le professionnel garagiste ne peut pas vendre un véhicule sans délivrer une facture à l'acheteur.

Par **Lag0**, le 20/08/2019 à 10:08

Je ne comprends pas que le problème de [KARASIAM](#) porte sur la facture de vente du véhicule qu'il a du bien recevoir, mais uniquement sur le changement de distribution !

Par **morobar**, le 20/08/2019 à 10:32

J'ai compris que l'acheteur(se) est parti du garage avec uniquement les documents pour l'immatriculation, mais sans facture.rnrnSI le garagiste a remis une facture pour la vente de la voiture, il a probablement indiqué les interventions prévues, et pas indiquées celles non effectuées.rnrnDonc il y a de grandes choses que les interventions énumérées par notre amie ne soient pas effectives.

Par **Karasiam**, le 20/08/2019 à 13:19

Merci pour vos réponses, j ai effectivement une facture pour la voiture, mais le changement de la distribution n y est pas mentionné, et comme la voiture a 117000 km, si je veux la revendre je n ai aucune preuve qu il l a bien remplacée. Sur son annonce il était marqué que la courroie serait faite pour la vente, j ai certainement eu tort de payer sans avoir de preuve. Quand on est pressé on fait souvent des erreurs, surtout qu en fait, s il faut il n a même pas changé cette courroie... Merci quand même à tous.

Par **Lag0**, le 20/08/2019 à 14:05

[quote]rnrnSI le garagiste a remis une facture pour la vente de la voiture, il a probablement indiqué les interventions prévues, et pas indiquées celles non effectuées.rnrn[/quote]rnrnAucune obligation !rnrnLa facture est pour la vente du véhicule, elle n'a pas à indiquer les travaux faits avant la vente qui ne sont pas facturés...

Par **morobar**, le 20/08/2019 à 15:58

Voyons le titre du topic:rnrn[quote]rnrnAchat voiture sans facturern[/quote]rnrnrnet maintenant

rn[quote] j ai effectivement une facture pour la voiture rn rn rn[/quote]rnJ'en ai déduis que le commerçant s'était borné à donner les documents pour l'immatriculation.

Par **Karasiam**, le **20/08/2019** à **18:39**

Oui vous avez raison, j ai mal identifié le titre de mon topic, je parlais de la courroie quand je disais "sans facture", mais tout est arrangé, j ai vu le garagiste ce jour qui m à établi une facture pour la courroie de distribution. Merci à tous pour vos réponses.

Par **morobar**, le **21/08/2019** à **09:10**

Nous vous remercions pour votre retour d'information.rnrnBon courage pour votre soucis professionnel.

Par **Lag0**, le **21/08/2019** à **09:14**

[quote]rnj ai vu le garagiste ce jour qui m à établi une facture pour la courroie de distribution[/quote]rnCe qu'il n'aurait pas du faire s'il a procédé à cette intervention avant la vente du véhicule. Il ne peut pas établir une facture à votre nom dans ce cas. Il aurait pu, en revanche, vous faire une attestation pour acter que les travaux ont bien été faits ou simplement remplir le carnet d'entretien comme cela doit être fait...rnMais bon, puisque c'est ce que vous vouliez...